

63 faubourg de rennes  
35130 LA GUERCHE DE BRETAGNE  
Tél : 02.99.96.18.82  
Courriel : [direction@ch-laguerche.fr](mailto:direction@ch-laguerche.fr)

A l'attention des familles des résidents d'EHPAD

Objet : information COVID 19 – organisation des visites  
**Evolution au 4 novembre 2020**

Madame, Monsieur

La situation sanitaire du département et plus globalement du pays continue de se dégrader, ayant notamment conduit à l'instauration récente d'un couvre-feu de 21h à 6h et l'annonce d'une nouvelle période de confinement qui démarrera ce 30 octobre 2020, pour une durée minimum de 4 semaines.

Les éléments fournis par l'Agence Régionale de Santé sont peu rassurants avec des clusters qui émergent dans des établissements voisins et un taux d'incidence sur notre secteur particulièrement élevé.

Face à ce constat, les autorités sanitaires invitent les établissements accueillant des personnes âgées à assurer un contrôle strict des visites, qui constituent autant de portes d'entrée du virus au sein de ces collectivités particulièrement sensibles. Nous sommes aussi surpris de constater que, malgré la persistance de cette crise Covid-19, il est encore aujourd'hui nécessaire de faire des rappels réguliers à certains visiteurs qui ne portent pas le masque dans la chambre de leur parent, ou qui le portent sous le nez ou sous le menton, lui retirant, de fait, toute efficacité. De la même façon, la règle des deux visiteurs maximum par visite n'est pas toujours respectée, exposant d'autant plus les résidents.

Le Président de la République a indiqué hier que le confinement n'empêchait pas le maintien des visites en EHPAD, sous réserve que celles-ci se déroulent dans le strict respect des mesures barrière. Pour nous permettre de nous assurer de ce strict respect des règles, nous allons faire évoluer les modalités actuelles des visites :

- Les visites se font toujours sur rendez-vous accordé préalablement. La procédure de prise de rendez-vous reste inchangée (demande par mail à [covidvisites@ch-laguerche.fr](mailto:covidvisites@ch-laguerche.fr) )
- Tout visiteur sera accueilli à l'entrée du bâtiment de chacun de nos 2 sites. Les visites non programmées ne seront pas autorisées. En effet, seule la prise de RDV nous permet de nous assurer que le nombre de visiteurs présents de façon simultanée reste adapté.

- Les mineurs de moins de 11 ans, actuellement non soumis à l'obligation de port de masque, ne sont pas autorisés
- Les visites sont maintenues en chambres pour les résidents en chambre simple
- Les résidents en chambres doubles reçoivent leurs visiteurs dans un petit salon dédié. Cela concerne exclusivement le service Tamaris.
- Les visites se feront en maintenant la porte ouverte afin de nous assurer du strict respect des mesures barrière (port de masque notamment)
- Des créneaux d'accueil sont organisés le samedi à destination des personnes ayant une activité professionnelle maintenue malgré le confinement et qui ne leur permet pas de faire une visite sur les jours ouvrés. L'établissement sera fermé aux visiteurs sur la journée du dimanche **à compter du 1<sup>er</sup> novembre** pour ses 2 sites (La Guerche, Availles). Nous constatons en effet des débordements réguliers de type regroupements de visiteurs dans les espaces collectifs, particulièrement sur les week-ends. De telles dérives ne peuvent plus être tolérées dans la situation actuelle.
- La durée de la visite est réduite pour permettre de planifier davantage de créneaux horaires de visite chaque jour
- Conformément au plan de lutte nationale contre l'épidémie Covid19 dans les établissements pour personnes âgées : les visiteurs ne respectant pas les mesures édictées peuvent être interdits de visites sur décision du directeur. Cette option sera dorénavant appliquée pour mettre un terme à certains comportements inadaptés.

Ces nouvelles mesures entrent en vigueur **mercredi 4 novembre** prochain, pour une période d'un mois. La situation sera réévaluée au regard de l'évolution de l'épidémie sur le territoire et conformément aux consignes des autorités sanitaires.

Toute situation particulière peut bien entendu être relayée à l'encadrement de sorte de tenir compte de certains contextes ou fragilités.

Les sorties de résidents en dehors du parc de l'établissement restent proscrites.

Nous vous rappelons la possibilité des échanges via Familéo mais aussi les appels par skype notamment pour les familles éloignées géographiquement (demande à nous adresser par mail à [animation@ch-laguerche.fr](mailto:animation@ch-laguerche.fr) ).

Nous vous remercions de votre compréhension et vous invitons à la plus grande vigilance pour nous aider à conserver notre actuelle situation saine.

Pour le Directeur

La Directrice déléguée

Chantal BANNETEL

